



Les commerçants défendent les couleurs de l'industrie

« Mon achat crée mon emploi », l'accroche est volontairement forte et explicite. Elle exprime le développement d'un véritable intérêt économique général permettant de valoriser les entreprises qui, de la conception à la mise à disposition de produits, développent des emplois dans nos territoires, nos régions, notre pays.

Dans un contexte de crise économique mais aussi de sensibilisation aux questions citoyennes et durables, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir effectuer des achats responsables. **"Acheter des produits fabriqués en France n'est pas un effet de mode ni un acte militant, c'est tout simplement un geste de soutien à notre industrie et donc à l'emploi"**, observe Pierre Pollard, commerçant en bijouterie. Créée à l'initiative de la Commission Commerce Tourisme de la CCI Nord Isère, dans le cadre d'une démarche transversale avec l'industrie, l'opération "mon achat crée mon emploi" a été lancée fin 2012.

Agir à tous niveaux

"Nous avons pensé qu'entre les industriels qui fabriquent ou transforment des produits de qualité et les consommateurs qui sont disposés à acheter français, nous pouvons jouer un rôle dans la promotion et le conseil à la vente", commente Pierre Pollard. Comme lui, une quinzaine de commerçants nord-isérois a rejoint le groupe pilote mis en place en décembre dernier. Issus de tous les secteurs de distribution (linge de mai-

son, optique, confection, jouets, bijouterie...), installés à Bourgoin-Jallieu, Vienne, la Tour-du-Pin ou encore Morestel, ils ont donné vie à l'opération "mon achat crée mon emploi". Un kit a été mis à leur disposition : signalétique (pour leur magasin), étiquetage spécifique (sur les produits concernés), animation sur le lieu de vente. **"Il est important de préciser que cette opération ne concerne pas que le commerce de détail ou de proximité. Toutes les enseignes et franchises peuvent y participer ainsi que la grande distribution"**, tient à rappeler Pierre Pollard.

Il leur suffit de signer la charte, qui précise les conditions d'engagement de chaque partenaire vis-à-vis de sa clientèle. José Rodrigues, gérant d'Optic 2000 à la Tour du Pin, n'a pas hésité à se mobiliser. "Qu'il s'agisse des verres ou des montures, nous avons des productions d'excellente qualité en France et nous avons déjà cette sensibilité à les défendre, témoigne-t-il. L'opération de la CCI a donné un cadre plus institutionnel à cette volonté, et un nouvel élan pour échanger avec nos clients sur l'intérêt d'acheter des produits français de qualité."

Entre citoyens

Démarrée lors des ventes de fin d'année, l'opération a rencontré un succès certain, elle a en tout cas marqué les esprits. "Nous avons noté aussi une fierté du côté de nos personnels de vente, se réjouit Pierre Pollard. Ils se sont sentis très impliqués dans la démarche, et ont pu à cette occasion nouer un autre type de relation avec le consommateur, un échange entre citoyens tout simplement !". Depuis, d'autres commerçants se sont ralliés à ce dispositif, qui sera d'autant plus efficace qu'il sera relayé ; réseaux de la CCI Nord-Isère, Unions Commerciales, tous s'emploient à la promouvoir. L'objectif n'est pas de créer un nouveau label, mais d'étendre cette démarche à une plus large échelle (département, région). "Ce genre d'initiative existe déjà dans le domaine des produits frais, mais pour les produits manufacturés, il me semble que c'est une première en France et nous en sommes fiers !"